

Monsieur le Maire,
Monsieur le Préfet,
Mes Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Les cérémonies de vœux sont devenues un usage national qui occupent une bonne partie du mois de janvier et, au vu de ce qui s'est passé en 2015, peut être serait-il plus efficace de s'adresser moins de vœux et d'avoir moins de catastrophes. Réfléchissons y vite pour l'année prochaine !

Au moins, cela a-t-il l'avantage de donner aux présents quelques indications sur la politique de nos collectivités, et bien sûr pour rompre la monotonie des litanies habituelles, je vais m'efforcer de tenir un propos peut être atypique.

Tout d'abord, en faisant preuve d'optimisme sur le plan général, notre vieille Nation a connu bien des épreuves, elle a su les surmonter pour rester encore une Nation qui compte dans le Monde, elle saura encore surmonter le choc du terrorisme qu'elle a déjà connu dans le passé sous la

3^e République avec les anarchistes (2 Présidents de la Républiques assassinés), plus récemment dans les années 80. Ce qui a changé face à de tels chocs, c'est la médiatisation par internet et les chaînes TV en continu, c'est la surmédiatisation du drame et la surmédiatisation de la réaction publique quand ce n'est pas l'utilisation politicienne pré-présidentielle des attentats en particulier mais pas seulement au profit des extrêmes !

Je persiste, comme je l'ai fait devant le Congrès, à soutenir qu'il n'est pas bon à chaque choc de réagir par de nouvelles lois. Cela n'a jamais désarmé les terroristes ; cela n'a d'impact que pour l'opinion publique. Par contre, il est indispensable d'utiliser réellement la législation existante, de mieux coordonner avec l'expérience les différents acteurs de la sécurité et de leur donner tous les moyens techniques humains leur permettant d'assurer leurs missions conformément aux objectifs fixés par notre excellent Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

Si l'on pense combattre le terrorisme par une déchéance de nationalité qui sera considérée comme une décoration par les quelques terroristes condamnés, on commet une erreur. S'il s'agit de faire plaisir à l'opinion publique qui a tant besoin d'être rassurée, on ne lui rend pas service. Ce texte réactif mérite pour le moins une analyse approfondie en particulier des traités internationaux.

Je disais que la France a vécu beaucoup de périodes sombres et qu'elle a la capacité même au bord du gouffre de se redresser. Je pense tout simplement à la guerre de 1914. Nous sommes dans le centenaire. Souvenons nous que ce n'est pas 130 victimes de jeunes innocents que nous avons perdues mais 1 000 jeunes hommes tués chaque jour pendant 50 mois !

Le moment est encore celui du recueillement. Ce moment passé, il faudra bien parler des responsabilités dont celles découlant de l'action de la France tant en Lybie, qu'en Irak et en Syrie, 2 pays sur lesquels en ne déversant que 7 % des bombes, nous avons réussi à polariser l'essentiel des réactions de DAESCH en Europe. Je ne puis à ce sujet que partager les positions de Jean-Pierre Chevènement, comme de la même manière on peut s'interroger sur l'opportunité de maintenir un

embargo contre la Russie préjudiciable à nos agriculteurs et à nos exportations tout en appelant la Russie à former une coalition militaire avec nous !

Ce à quoi nos concitoyens aspirent le plus, ce sont des réformes économiques permettant de mieux répondre à la plaie du chômage et de la stagnation du pouvoir d'achat.

Mais revenons à nos questions plus locales. Depuis 18 mois, nous sommes plongés dans les affres des réformes territoriales. Mes positions sont connues, je les revendique et les assume. On nous dit, : si vous êtes contre c'est que vous êtes contre l'innovation et le progrès. Assez de fadaise ! Ecoutez, si on essaie de vous vendre une nouvelle voiture avec une carrosserie originale voire de nouveaux matériaux, mais que le moteur est à vapeur, qu'il n'y a que 3 roues désaxées, vous renoncerez à l'achat même si le vendeur vous traite d'archaïque pour vouloir garder votre voiture ! Je ne pense pas exagérer car de quoi avons-nous besoin : de clarté, de simplification et d'économie budgétaires. J'ai voté la loi MAPAM sur les métropoles ; j'ai voté la clarification des compétences ; pas le reste. Qui peut soutenir aujourd'hui que ces réformes ont simplifié l'architecture territoriale ? Personne

n'y comprend plus rien et surtout pas le citoyen : des binômes des nouveaux cantons artificiels à la suppression programmée des départements (encore dans l'exposé des motifs de la loi NOTRe), au regroupement autoritaire des intercommunalités, à la fusion tout aussi autoritaire des régions.

Je note que ceux qui contestaient, et dont j'étais, la réforme territoriale du gouvernement Fillon, en particulier sur le rôle pourtant très consultatifs des Préfets, acclament le fait que, pour regrouper les EPCI, les Préfets ont quasiment tous les pouvoirs sauf majorité contraire des 2/3 !, que l'avis des collectivités locales est accessoire et que les régions furent fusionnées sans consultation d'aucun Conseil régional ni d'aucune collectivité ou association d'élus et encore moins de référendum. A cela, les brillants zéloteurs de ces projets répondent : si on avait consulté les collectivités, elles auraient dit non. Quelle singulière conception de la démocratie de la part de grands démocrates !

Cependant, ces lois sont votées et il convient de les appliquer tant qu'elles ne seront pas modifiées.

Il n'en reste pas moins que cela ne sera pas facile en particulier pour la loi NOTre qui est un salmigondis juridique rarement égalé. De nombreux textes seront nécessaire pour en pallier les oublis et les incohérences. On a déjà commencé et mon groupe a déjà porté à la demande du Ministre de l'Intérieur une première modification sur la question de la protection des forêts contre l'incendie, mais je vais prendre un exemple qui nous touche directement : la ligne aérienne !

Depuis 18 mois, j'alerte le gouvernement sur les dangers de la loi NOTre pour le cofinancement de cette ligne. J'ai pu faire voter un amendement par le Sénat qui a été détruit par les députés. Résultat : circulaire du gouvernement du 22 décembre. Je vous lis concernant la ligne aérienne.

« Il faut considérer que l'intervention des départements, qui se fondait jusqu'à présent sur la clause de compétence générale, n'est plus possible à moins que la liaison ait un caractère touristique indiscutablement prépondérant. En revanche, la région peut organiser ce type de liaison sur la base de sa compétence en matière d'aménagement du territoire et peut donc, le cas échéant, prendre la suite du département. »

J'avais vu Madame la Ministre Lebranchu sur ce point voici quelques semaine. J'espère que nous allons pouvoir solutionner le problème.

Sinon, il faudra que le nouveau Conseil régional paie à la fois ce que payait le Département et ce qu'il prévoyait de payer. Cela promet et cela me permet d'en venir à la grande région : Elle existe et tant que cela sera le cas, il faudra faire avec et jouer le jeu, être force de proposition pour être écoutés. Je l'ai fait en recevant plusieurs têtes de liste qui l'on souhaité dont celui qui est devenu Président, Laurent Wauquiez, et je ne le regrette aucunement.

Je constate que j'ai été le seul à faire parvenir à chaque candidat un document mettant en exergue les points les plus cruciaux pour notre Département dont 4 priorités :

- un pôle administratif régional conséquent à Aurillac,
- un concours financier de la Région sur la RN 122,
- une augmentation du concours financier sur la ligne aérienne,
- un investissement lourd sur une opération touristique dans l'Ouest cantalien.

La réponse positive donnée par le nouveau Président sur ces points me satisfait. Reste à concrétiser, et je suis convaincu qu'il faudra un programme spécial pour les départements ruraux et les plus excentrés.

Reste qu'avec les baisses de dotations, il ne faut pas s'attendre à des miracles et que nous pesons 4 élus sur 204 comme je l'avais dit initialement. Reste que l'éloignement est un handicap majeur inconnu de Rhône-Alpes comme l'a rappelé le Préfet Fuzeau le 29 décembre : « *il faut plus de temps entre Aurillac et Clermont qu'il n'en faut de n'importe quel chef lieu de Rhône-Alpes à Lyon* ». Nier un handicap est malhonnête comme de dire que cela ne concerne pas les citoyens : la réalité est simple, tous les services de l'Etat sauf un d'Agriculture sont rapatriés à Lyon, donc toutes les réunions de travail pour les services de l'Etat, pour les associations, les chambres consulaires, l'ARS se passeront à Lyon. La visioconférence ne remplacera jamais le contact humain.

Le débat mérite de la transparence. Cette fusion n'apportera aucune économie pour les collectivités, bien au contraire, par contre, des économies pour l'Etat : Conférence de presse Préfet Delpuech du 14 septembre : économie d'échelle de 10 % des effectifs attachés aux directions régionales. Clermont s'est réjoui mais va pouvoir pleurer, quant au renforcement des préfectures départementales, je serai heureux de savoir si Monsieur le Préfet va avoir de nouveaux effectifs en 2016 ! Sans parler de la disparition des Douanes et hélas de l'effacement progressif des Haras.

Je reste optimiste : ayons des projets, nous en avons, et battons nous pour les réaliser.

Les acteurs économiques que vous êtes ont besoin d'infrastructures modernes tant sur le Très-Haut Débit (le Président Souchon a beaucoup fait) que sur les transports.

Deux mots sur la ligne aérienne et la Nationale 122 :

Sur la ligne aérienne, l'Etat nous a entendu. Merci Monsieur le Préfet de votre action à nos côtés et le Ministre Vidalies doit être remercié.

Je ne doute pas que le Président Wauquiez tiendra ses engagements. Reste la question de la compétence pour le Département, il y a urgence à régler ce problème.

J'ai lu que la CCI demandait une ligne aérienne Aurillac-Lyon. Soyons sérieux ! Si certains élus consulaires veulent payer un avion taxi vers Lyon, qu'ils le fassent mais de grâce, ne venez pas demander à l'Agglomération qui porte à bout de bras avec l'aide du Conseil départemental l'aéroport, surtout quand on se souvient que la CCI, au mépris de l'article 1 de la loi de 2010 sur les CCI leur donnant compétence pour gérer les équipements aéroportuaires, a réduit à zéro sa contribution aux investissements et à la gestion de l'aéroport !

Il faut continuer à privilégier la desserte aérienne vers Paris : c'est le cordon ombilical de la vie économique de l'arrondissement d'Aurillac. La CABA fait en sorte, avec le Conseil départemental, d'améliorer l'infrastructure aéroportuaire (nous allons intégrer les personnels de l'escale cette année), d'intervenir constamment auprès de la Cie HOP pour la régularité de la ligne (et ce n'est pas facile !).

Quant à la RN 122, il faut connaître le dossier avant d'en parler. Comme le Département, comme Sénateur, comme Président de la CABA, il n'est pas de mois où nous n'intervenions pour pousser le dossier de la RN 122 jusqu'à décider pour la CABA d'y mettre au budget 1 million d'euros. Je ne compte pas les courriers, les interventions, les réunions dans les Ministères pour pousser ce dossier, dire que nous ne faisons rien serait une forfaiture. Je pense que Monsieur le Préfet, qui participe à ce combat, ne me démentira pas (Décliner le processus).

Quant à nos investissements pour 2016, conformément à notre politique constante, nous n'entendons pas augmenter les taux d'imposition, que ce soit sur les impôts économiques, l'impôt sur les ménages, mais continuer à mener une politique forte d'investissement :

Sur les grands équipements :

- par la seconde tranche du stade Jean Alric,
- par le lancement de la 6^e tranche du Pôle immobilier d'entreprises,

- par le développement de la Zone d'Esban (cela nous coûte plus de 5 millions d'euros) avec le lancement de la construction du nouveau pôle ERDF,
- par la poursuite de nos grandes opérations de développement touristique dont le Lac de Saint-Etienne Cantalès et l'opération Station Pleine Nature à Mandailles – St-Julien de Jordanne,
- par de gros investissements dans le domaine de l'eau et de l'assainissement qui se chiffre en millions d'euros,
- sans compter le maintien de plus de 520 000 euros au Théâtre de Rue avec un pacte signé avec la Ministre de la Culture.

Il nous reste dans les gros dossiers la zone économique de La Sablière. Je sais que nous y arriverons, que Carrefour maintient totalement ses engagements et que les 70 millions d'euros d'investissements si nécessaires peuvent se réaliser. Là encore, ceux (les mêmes) qui, au nom d'intérêts particuliers, nous ont fait perdre tant de temps, ont une responsabilité face aux habitants de notre territoire.

En conclusion, Mesdames, Messieurs, je continuerai à défendre avec acharnement ici et à Paris ce territoire dans lequel nous vivons.